



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2017-410**

**Séance publique du**

**29 septembre 2017**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20170929- lmc1115097-DE-1-1
Date de signature : 03/10/2017
Date de réception : mardi 3 octobre 2017
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MARCHES DE FOURNITURE DE PAPIER : AUTORISATION DE SIGNATURE DE  
L'AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES N°A16.061 - A16.062 - A16.065 - A16.068 A LA  
SOCIETE INAPA FRANCE.**

Le 29 septembre 2017 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le , conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gælle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Odile BONTHOUX, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Liliane PIERRON.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et approuvé



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés  
Publics et Patrimoine Communal  
Direction Marchés Publics

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2017

**Nomenclature : 1.7**  
Actes spéciaux et divers

**RAPPORTEUR** : Monsieur Maurice CHAZEAU

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : MARCHES DE FOURNITURE DE PAPIER : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES N°A16.061 - A16.062 - A16.065 - A16.068 A LA SOCIETE INAPA FRANCE.- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le 24 novembre 2016 ont été notifiés au GROUPE POPYRUS les marchés suivants :

Marchés	Désignation	Montants HT minimum annuels	Montants HT maximum annuels
A16.061	Papier de reprographie pour photocopieur monochrome (gamme B+) des services municipaux	35 000 €	60 000 €
A16.062	Papier pour photocopieur couleur et noir et blanc pour l'Imprimerie Municipale (gamme A)	4 000 €	20 000 €
A16.065	Papier entête de lettre spécifique et papier parcheminé gamme supérieure	1 000 €	4 000 €
A16.068	Papier type chromobank ou équivalent	1 000 €	4 000 €

Pour mémoire, il s'agit d'appels d'offres ouverts soumis aux dispositions des articles 25-I.1°, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Chaque marché est exécuté sous forme d'accord-cadre mono attributaire à bons de commande, en application des articles 78 et 80 dudit décret.

Par courrier daté du 14 février 2017, le Groupe POPYRUS FRANCE informe la Ville d'Aix en Provence de son changement de dénomination, il devient désormais LES PAPETERIES DE FRANCE. La raison sociale du titulaire demeurant inchangée, cette modification n'a pas donné lieu à la contractualisation d'un avenant de transfert.

Par un second courrier daté du 30 juin 2017, LES PAPETERIES DE FRANCE informent la Ville d'Aix en Provence de leur fusion/absorption par la société INAPA FRANCE, entraînant la reprise de l'ensemble des engagements contractés par LES PAPETERIES DE FRANCE, par la société INAPA FRANCE.

La Ville d'Aix en Provence s'est assurée, conformément à une jurisprudence constante et rappelée dans l'avis n°364 803 rendu le 8 juin 2000 par le Conseil d'Etat, des capacités professionnelles et financières de la société INAPA FRANCE, désignée comme cessionnaire, en vue d'assurer la bonne fin des contrats, ainsi que du transfert à ce même cessionnaire des droits et obligations résultant des marchés définis à l'article premier. De son côté, la société INAPA FRANCE s'engage à exécuter les marchés identifiés à l'article premier dans le respect des clauses et conditions prévues aux contrats cités à l'article 1<sup>er</sup> et a fourni tous les justificatifs nécessaires.

Aucune incidence financière n'est prévue.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande mes chers Collègues de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet d'avenant n°1 aux marchés n° A16.061, A16.062, A16.65 et A16.068 portant transfert desdits contrats de la société PAPETERIES DE FRANCE à la société INAPA FRANCE.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer le projet d'avenant n°1 aux marchés n° A16.061, A16.062, A16.65 et A16.068 et tout document s'y rapportant.

DL.2017-410 - MARCHES DE FOURNITURE DE PAPIER : AUTORISATION DE SIGNATURE  
DE L'AVENANT DE TRANSFERT DES MARCHES N°A16.061 - A16.062 - A16.065 - A16.068 A  
LA SOCIETE INAPA FRANCE.-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le :

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



AIX en PROVENCE

LA VILLE

DGAS Etudes juridiques, marchés  
publics & patrimoine communal  
Direction des marchés publics

**MARCHES DE FOURNITURE DE PAPIER POUR L'IMPRIMERIE MUNICIPALE ET  
LES SERVICES MUNICIPAUX**

**N°A16.061 – A16.062 – A16.065 – A16.068**

**Titulaire des marchés : SOCIETE PAPETERIES DE FRANCE**

**AVENANT N°1**

**Portant transfert des marchés à la société INAPA FRANCE**

- ARTICLE 1 - CARACTERISTIQUES DU CONTRAT
- ARTICLE 2 – CIRCONSTANCES ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT N°1 PORTANT TRANSFERT DU CONTRAT
- ARTICLE 3 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS AU PRESENT AVENANT
- ARTICLE 4 - INCIDENCE FINANCIERE
- ARTICLE 5 - PAIEMENT
- ARTICLE 6 - AUTRES CLAUSES

Annexes :

- Annonces BODACC n° 1394, 1404, 1405 et 1406
- Extrait KBIS de la société INAPA FRANCE
- Attestation de cotisations URSSAF la société INAPA FRANCE
- Attestation de régularité fiscale de la société INAPA FRANCE
- Attestation d'assurance responsabilité civile de la société INAPA FRANCE
- Relevé d'identité bancaire

## **Article 1 - Caractéristiques des contrats**

Appels d'offres ouverts soumis aux dispositions des articles 25-I.1°, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Chaque marché est exécuté sous forme d'accord-cadre mono attributaire à bons de commande, en application des articles 78 et 80 dudit décret.

L'objet et les seuils propres à chaque marché sont définis comme suit :

<b>Marchés</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montants HT minimum annuels</b>	<b>Montants HT maximum annuels</b>
A16.061	Papier de reprographie pour photocopieur monochrome (gamme B+) des services municipaux	35 000 €	60 000 €
A16.062	Papier pour photocopieur couleur et noir et blanc pour l'Imprimerie Municipale (gamme A)	4 000 €	20 000 €
A16.065	Papier entête de lettre spécifique et papier parcheminé gamme supérieure	1 000 €	4 000 €
A16.068	Papier type chromobank ou équivalent	1 000 €	4 000 €

La durée des marchés est fixée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, reconductible trois fois un an de manière tacite. Les marchés ont été signés par :

**d'une part, la Ville d'Aix-en-Provence** représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Elu Délégué aux Marchés Publics, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal n° 2016-483 du 10 novembre 2016, rendue exécutoire le 14 novembre 2016.

**Et**

**d'autre part, le Groupe PYPYRUS FRANCE**, SIREN n°306 460 676, domicilié 41 rue de Delizy – Bât B – 93692 PANTIN CEDEX, représenté par Monsieur Gil SOUHAIT, Directeur des ventes.

Ces contrats ont été notifiés au titulaire le 24 novembre 2016.

## **Article 2 – Circonstances et justifications de l'avenant N°1 portant transfert des contrats**

Par courrier daté du 14 février 2017, le Groupe PYPYRUS FRANCE informe la Ville d'Aix en Provence de son changement de dénomination, il devient désormais LES PAPETERIES DE FRANCE. La raison sociale du titulaire demeurant inchangée, cette modification n'a pas donné lieu à la contractualisation d'un avenant de transfert.

Par un second courrier daté du 30 juin 2017, LES PAPETERIES DE FRANCE informent la Ville d'Aix en Provence de leur fusion/absorption par la société INAPA FRANCE, entraînant la reprise de l'ensemble des engagements contractés par LES PAPETERIES DE FRANCE, par la société INAPA FRANCE.

Considérant que :

- D'une part, la Ville d'Aix en Provence s'est assurée, conformément à une jurisprudence constante et rappelée dans l'avis n°364 803 rendu le 8 juin 2000 par le Conseil d'Etat, des capacités professionnelles et financières de la société INAPA FRANCE, désignée comme cessionnaire, en vue d'assurer la bonne fin des contrats, ainsi que du transfert à ce même cessionnaire des droits et obligations résultant des marchés définis à l'article premier,

- D'autre part, la société INAPA FRANCE s'engage à exécuter les marchés identifiés à l'article premier dans le respect des clauses et conditions prévues aux contrats cités à l'article 1<sup>er</sup> et a fourni tous les justificatifs nécessaires joints en annexes,

il s'avère que les conditions du transfert des contrats n° A16.061, A16.062, A16.065 et A16.68, définis à l'article 1<sup>er</sup> sont remplies.

### **Article 3 - Identification des contractants au présent avenant**

Le présent avenant de transfert est conclu entre :

**d'une part, la Ville d'Aix-en-Provence** représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Elu Délégué aux Marchés Publics, agissant en cette qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal n° ....., rendue exécutoire le .....

**Et**

**d'autre part, la société INAPA FRANCE**, SIREN n°330 440 983, domiciliée 11 rue de la Nacelle Villabé - 91813 CORBEILLE ESSONNES CEDEX, représentée par Monsieur Gil SOUHAI, Directeur des ventes.

### **Article 4 - Incidence financière du présent avenant**

Sans objet

### **Article 5 – Paiement**

Les sommes dues par la Ville d'Aix en Provence au cocontractant désigné à l'article 3 seront versées au crédit du compte ouvert par la Société PAPETERIES DE FRANCE, auprès du CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE, sous le numéro IBAN n° FR 76 1820 6004 5165 0377 6096 455 AGRIFRPP882.

### **Article 6 – Autres clauses**

Toutes les autres clauses des contrats n° A16.061, A16.062, A16.065 et A16.68 demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant lesquelles prévalent en cas de différence.

**Signatures :**

<p>Pour la société INAPA FRANCE</p> <p>Le (Nom et qualité)</p>	<p>Pour la ville d'Aix-en-Provence</p> <p><b>Maurice CHAZEAU</b> <i>maire-adjoint</i> Délégué aux marchés publics et aux délégations de service public</p>
---	---

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard ..... 01-40-58-75-00  
Annonces ..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie ..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

### Annonce n° 1394

### 91 – ESSONNE

### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

### Ventes et cessions

330 440 983 RCS Evry.

**INAPA FRANCE.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Capital* : 143436447.00 EUR.

*Adresse* : 11, RUE de la Nacelle, Villabé91813 Corbeil Essonnes Cedex.

*Oppositions* : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

*Commentaires* : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE FUSION (art.R 236-2 du code de commerce) 1°)

Sociétés participant à l'opération : La société absorbante : INAPA FRANCE Société par actions simplifiée au capital de 143 436 447 EUROS 11 rue de la Nacelle Villabé 91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX N° RCS d'Evry 330 440 983 La société absorbée : PAPETERIES DE FRANCE HOLDING Société par actions simplifiée au capital de 5 717 739 EUROS 41 rue Delizy 93500 PANTIN N° RCS BOBIGNY 503 252 231 2°) Montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : Néant 3°) Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif net apporté : 5 099 239 EUROS Passif : 620 282 EUROS Actif : 5 719 521 EUROS 4°) Rapport d'échange des droits sociaux : Néant 5°) Mali de fusion : 6.900.761 EUROS 6°) Date du projet de fusion : 12 Mai 2017 7°) Date et lieu du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal pour chacune des sociétés participant à l'opération : Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY le 16 mai 2017 Au nom de INAPA FRANCE Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY le 16 mai 2017 Au nom de PAPETERIES DE France HOLDING.

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.difa.premier-ministre.gouv.fr](http://www.difa.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard ..... 01-40-58-75-00  
Annonces ..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie ..... 01-40-58-79-14

#### BODACC « A »

Annonce n° 1404

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

503 252 231 RCS Bobigny.

**PAPETERIES DE FRANCE HOLDING.**

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 5717739.00 EUR.

Adresse : 41, RUE Delizy, 93500 Pantin.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Papeteries de France Holding Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 5717739 EUR Siège social 41 RUE DELIZY 93500 PANTIN N° RCS 503252231 RCS BOBIGNY, est société absorbée. INAPA FRANCE Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 143436447 EUR Siège social 11 RUE de la Nacelle Villabé 91813 CORBEIL ESSONNES CEDEX N° RCS 330440983 RCS EVRY, est société absorbante. Actif : 5719521 euros Passif : 620282 euros Actif net apporté : 5099239 euros Rapport d'échange des droits sociaux : néant Montant prévu de la prime de fusion : 6900761 euros. Date du projet : 12/05/2017 Date du dépôt : 16/05/2017, lieu du dépôt : GTC de BOBIGNY et d'EVRY..

**BODACC**  
**BULLETIN OFFICIEL DES**  
**ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES**  
**ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard ..... 01-40-58-75-00  
Annonces ..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie ..... 01-40-58-79-14

**BODACC « A »**

Annonce n° 1405

**93 – SEINE-SAINT-DENIS**

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY**

**Ventes et cessions**

503 252 231 RCS Bobigny.

**PAPETERIES DE FRANCE HOLDING.**

*Forme* : Société par actions simplifiée à associé unique.

*Capital* : 5717739.00 EUR.

*Adresse* : 41, RUE Delizy, 93500 Pantin.

*Oppositions* : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

*Commentaires* : AVIS DE PROJET DE FUSION Papeteries de France Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 20726010 EUR Siège social 41 RUE DELIZY 93500 PANTIN N° RCS 306460676 RCS BOBIGNY, est société absorbée. Papeteries de France Holding Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 5717739 EUR Siège social 41 RUE DELIZY 93500 PANTIN N° RCS 503252231 RCS BOBIGNY, est société absorbante. Actif : 39832259 euros Passif : 30502711 euros Actif net apporté : 9329548 euros Rapport d'échange des droits sociaux : néant Montant prévu de la prime de fusion : 3766548 euros. Date du projet : 11/05/2017 Date du dépôt : 16/05/2017, lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY..

# BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard ..... 01-40-58-75-00  
Annonces ..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie ..... 01-40-58-79-14

## BODACC « A »

Annonce n° 1406

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

306 460 676 RCS Bobigny.

**PAPETERIES DE FRANCE.**

*Forme* : Société par actions simplifiée à associé unique.

*Capital* : 20726010.00 EUR.

*Adresse* : 41, RUE Delizy, 93500 Pantin.

*Oppositions* : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

*Commentaires* : AVIS DE PROJET DE FUSION Papeteries de France Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 20726010 EUR Siège social 41 RUE DELIZY 93500 PANTIN N° RCS 306460676 RCS BOBIGNY, est société absorbée. Papeteries de France Holding Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 5717739 EUR Siège social 41 RUE DELIZY 93500 PANTIN N° RCS 503252231 RCS BOBIGNY, est société absorbante. Actif : 39832259 euros Passif : 30502711 euros Actif net apporté : 9329548 euros Rapport d'échange des droits sociaux : néant Montant prévu de la prime de fusion : 3766548 euros. Date du projet : 11/05/2017 Date du dépôt : 16/05/2017, lieu du dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY..

**Extrait Kbis**

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 20 juin 2017

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

*Immatriculation au RCS, numéro* 330 440 983 R.C.S. Evry  
*Date d'immatriculation* 02/08/1999  
*Transfert du* R.C.S. de Paris en date du 01/07/2006  
*Dénomination ou raison sociale* INALPA FRANCE  
*Forme juridique* Société par actions simplifiée  
*Capital social* 143 436 447.00 Euros  
*Adresse du siège* 11 Rue de la Nacelle Villabé 91813 Corbeil Essonnes CEDEX  
*Durée de la personne morale* Jusqu'au 14/08/2083  
*Date de clôture de l'exercice social* 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

**Président - Président du conseil d'administration - Administrateur**

*Nom, prénoms* BASTOS MENDES REZENDE Diogo Francisco  
*Date et lieu de naissance* Le 27/06/1967 à LISBONNE (PORTUGAL)  
*Nationalité* Portugaise  
*Domicile personnel* Traversa do Chafariz das Terras nr 5 1200-630 LISBONNE (PORTUGAL)

**Directeur général - Administrateur**

*Nom, prénoms* SILVA CHABY ROSA Afonso Nuno  
*Date et lieu de naissance* Le 19/05/1971 à ST SEBASTIAO DA PEDREIRA LIBOA (PORTUGAL)  
*Nationalité* Portugaise  
*Domicile personnel* 30 A Rue Dauphine 75006 Paris

**Administrateur**

*Nom, prénoms* GAUTIER Marc Marcel Michel  
*Date et lieu de naissance* Le 08/03/1964 à Saint-Cloud (92)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 11 Rue de la Pie 78730 Rochefort-en-Yvelines

**Administrateur**

*Nom, prénoms* GOMES DA SILVA ALBUQUERQUE Antonio José  
*Date et lieu de naissance* Le 02/05/1952 à Lisbonne (PORTUGAL)  
*Nationalité* Portugaise  
*Domicile personnel* Rua Viana da Mota nr 43 1700-386 Lisbonne (PORTUGAL)

**Administrateur**

*Nom, prénoms* DE MOSER LUPI Frederico Joao  
*Nom d'usage* LUPI  
*Date et lieu de naissance* Le 01/03/1964 à LISBONNE (PORTUGAL)  
*Nationalité* Portugaise  
*Domicile personnel* 39 Rue Sao Bernardo 1200-824 LISBONNE (PORTUGAL)

**Commissaire aux comptes titulaire**

N° de greffier 19995011532

Dénomination PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT  
Forme juridique Société anonyme  
Adresse 63 Rue DE VILLIERS 92200 Neuilly-sur-Seine  
Immatriculation au RCS numéro 652 006 483 R.C.S. Nanterre

Conseillers aux entreprises désignés

Nom, prénoms CHAUMARTIN Anik  
Date et lieu de naissance Le 19/06/1961 à Lyon 6ème (69)  
Nationalité Française  
Domicile personnel ou adresse professionnelle 63 Rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 11 Rue de la Nacelle Villabé 91813 Corbeil Essonnes CEDEX  
Activité(s) exercée(s) Prestations de services de toute nature  
Date de commencement d'activité 01/07/1999  
Origine du fonds ou de l'activité Creation  
Mode d'exploitation Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Toulouse  
R.C.S. Nantes  
R.C.S. Nancy  
R.C.S. Lyon  
R.C.S. Pontoise

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 61092 du 17/01/2003 Sté ayant participé à l'opération de fusion : Dénomination PAPETERIES NAVARRE, forme juridique SA, siège social 11 rue de la Nacelle Villabé 91100 Corbeil Essonnes RCS 552 109 472 Evry
- Mention n° 61093 du 17/01/2003 Société ayant participé à l'opération de fusion Dénomination GRIDIS, forme juridique SA, siège social 39 quai de la Seine 75019 Paris RCS 542 009 675 PARIS
- Mention n° 61094 du 17/01/2003 Sté ayant participé à l'opération de fusion : Dénomination SAGEF, forme juridique SA, siège social ZI Vert Galant Avc de l'éguillette 95310 Saint Ouen l'Aumône RCS 786 491 001 Pontoise
- Mention n° 61095 du 17/01/2003 Fusion à effet retroactif au 01/01/2002
- Mention n° 19 du 04/03/2006 La société ne conserve aucune activité à son ancien siège
- Mention n° 5 du 05/07/2011 Acquisition d'éléments du fonds de commerce de la société FIN PAP'FINISTRIENNE DES PAPIERS SARL sis Espace Bel Air ZI du Bel Air rue du 19 mars 1962 29800 LANDERNEAU RCS 398 607 283 à compter du 26/04/2011

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

A MONTREUIL, le 28/03/2017

## POUR NOUS CONTACTER

**Courriel:** <http://www.contact.urssaf.fr>  
**Tel.:** 3957

## RÉFÉRENCES

**N°SIREN** 330440983

Page 1/2

## CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

## CODE DE SÉCURITÉ

UEQWHGPCWCJ7YEQ

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

SAS INAPA FRANCE  
11 RUE DE LA NACELLES  
91100 VILLABE

**OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

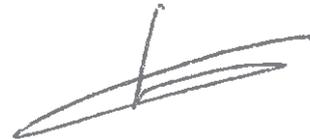
J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,  
Le Directeur

Philippe Renard





# ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L 243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

## CODE DE SÉCURITÉ

UEQWHGPCWCJ7YEQ

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

**SAS INAPA FRANCE  
11 RUE DE LA NACELLES  
91100 VILLABE**

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 182 salariés,
- pour une masse salariale de 609353 euros,
- au titre de mois de février 2017,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

NUMERO SIREN

**SAS INAPA FRANCE  
11 RUE DE LA NACELLES  
91100 VILLABE**

**330440983**

Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2004. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.

## ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS\* à la date du 28/02/2017.

Fait à : MONTREUIL  
le : 28/03/2017

Le Directeur  
ou son délégué

Philippe Renard

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.



[Accueil](#) > [Utile et pratique](#) > [Vérification d'attestation](#)

## Résultat de votre recherche

Numéro de sécurité du document : UEQWHGPCWCJ7YEQ

Ce numéro correspond à un document électronique authentique et valide.

Les informations ci-dessous vous permettent de vérifier les différents éléments indiqués sur l'attestation.

- Nature : Attestation de vigilance (AVG)
- Organisme émetteur du document : URSSAF ILE DE FRANCE - TGE
- Date de certification du document : 28/03/2017
- Dénomination sociale du bénéficiaire du document : INAPA FRANCE
- Effectif de l'entreprise : 182
- Masse salariale de l'entreprise : 609353.0 €
- Au titre de la période : mois de février 2017

### ETABLISSEMENTS FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Siret	Adresse de l'établissement
33044098300097RUE DU SAULNOIS 54320 LAXOU	
3304409830013995310 SAINT OUEN L AUMONE	
330440983001621 RUE DU CHATEAU ERAUDIÈRE 44000 NANTES	
3304409830019697 ALL ALEXANDRE BORODINE 69800 ST PRIEST	
330440983001541 IMP MARCEL CHALARD 31000 TOULOUSE	
3304409830005511 RUE DE LA NACELLE 91100 VILLABE	



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 4029854

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**  
SAS INAPA FRANCE

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**  
11 RUE DE LA NACELLE  
91100 VILLABE

**N° SIREN :** 330440983

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>

**Date de délivrance : le 26/04/2017**

Service gestionnaire :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CORBEIL  
39 AVE CARNOT  
91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX  
LU-ME-VE 8H45-12H 13H30-16H15  
MARDI ET JEUDI 8H45-12H  
01 60 90 52 16  
SIE.CORBEIL@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

**ACE Europe Portugal, et une succursale de ACE European Group** une société anonyme basée à London (Royaume-Uni) avec un capital social de GBP 750.000.000 et l'identification fiscale n° 980350964, située Quinta da Fonte, Edifício D. Manuel I – Piso 3, 2770-071 PAÇO DE ARCOS certifie que

**INAPA - INVESTIMENTOS, PARTICIPAÇÕES E GESTÃO, S.A.** basée dans la Rua Braamcamp, 40 - 9ºD, 1250-050 Lisboa, Portugal et NIF 500 137 994.

Détient une assurance de Responsabilité Civile, **PTCAN101937**, dont les termes sont mentionnés ci-dessous :

### 1. Activités Assurées

Distributeur européen de papier, packaging, supports de communication visuelle et fournitures de bureau pour les professionnels.

### 2. Assurées

Inapa France SAS

### 3. Champ d'Application Territorial y juridiction

Mondial sauf EUA et Canada.

### 4. Période Assurée

Du 00:00h du 01 janvier 2017 au 24:00h 31 décembre 2017.

### 5. Garanties et Limites d'indemnisation assurée par sinistre pour ceux survenant avant Réception/Livraison et par année pour ceux survenant après

- a) RESPONSABILITÉ CIVILE (R.C.) EXPLORATION  
5.000.000 € par sinistre et 10.000.000 € par année
- b) DOMMAGES IMMATERIELS CONSECUTIFS  
5.000.000 € par sinistre et 10.000.000 € par année
- c) R.C. LOCATIVE  
5.000.000 € par sinistre et 10.000.000 € par année
- d) R.C. EMPLOYEUR (FAUTE INEXCUSABLE)  
2.000.000 € par victime, sinistre et par année
- e) R.C. SUBSIDIAIRE PAR LE CONTRACTANTS ET SUB-CONTRACTANTS  
5.000.000 € par sinistre et 10.000.000 € par année
- f) POLLUTION ACCIDENTELLE  
2.500.000 € par sinistre et 5.000.000 € par année
- g) BIENS CONFIÉS  
150.000 € par sinistre et 300.000 € par année
- h) RESPONSABILITÉ CIVILE PRODUITS  
2.500.000 € par sinistre et 5.000.000 € par année
- i) DEFENSE PENALE ET RECOURS  
Inclus

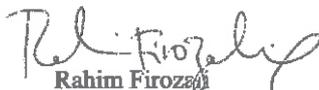
ACE European Group Limited, Companhia de Seguros com sede social no Reino Unido, 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP, sociedade registada em Inglaterra e Países de Gales, sob o número 1112892, atuando através da sua Sucursal em Portugal, denominada "ACE European Group Limited – Sucursal em Portugal" com sede na Quinta da Fonte, Edifício D. Manuel, 1 - Piso 3, 2770-071 Paço D'Arcos, matriculada na Conservatória do Registo Comercial sob o número único de matrícula e pessoa coletiva 980 350 964, autorizada e supervisionada pelo Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London EC2R 6DA (Reino Unido) e pela Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões (ASF), com o código n. 1173, no que respeita às práticas de mercado, as quais poderão ser diferentes das de Inglaterra. Uma das Companhias de Seguros e Resseguros do Grupo CHUBB. A ACE European Group Limited, Sucursal em Portugal é uma subsidiária de uma empresa com sede nos EUA e a CHUBB Limited é uma empresa cotada na NYSE. Consequentemente, a ACE European Group Limited, Sucursal em Portugal está sujeita a determinadas leis e regulamentações dos EUA (além das restrições da UE, da ONU e de sanções nacionais) que a proíbem de proporcionar cobertura ou de pagar indemnizações a determinados cidadãos ou entidades ou de segurar determinados tipos de actividades relacionadas a determinados países, como Irão, Síria, Coreia do Norte, Sudão do Norte, Cuba e Crimeia.



## 6. Application temporelles de la garantie

La garantie de cette police est limitée aux dommages survenus après 01/01/2016 jusqu'à la date d'expiration de la police et réclamé jusqu'à 24 mois après l'occurrence.

Fait à Lisbonne, le 3 janvier 2017.

  
Rahim Firoz  
Représentante Légale aux Portugal

ACE European Group Limited, Companhia de Seguros com sede social no Reino Unido, em The ACE Building, 100 Leadenhall Street, Londres EC3A 3BP, atuando através da sua Sucursal em Portugal, denominada "ACE European Group Limited – Sucursal em Portugal" com sede na Quinta da Fonte, Edifício D. Manuel, I - Piso 3, 2770-071 Paço D'Arcos, Oeiras, matriculada na Conservatória do Registo Comercial sob o número único de matrícula e pessoa coletiva 980 350 964, autorizada e supervisionada pelo Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, London EC2R 6DA (Reino Unido) e pela Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões (ASF) com o código n. 1173 no que respeita às práticas de mercado, as quais poderão ser diferentes das de Inglaterra. Uma das Companhias de Seguros e Resseguros do Grupo ACE. A ACE European Group Limited, Sucursal em Portugal é uma subsidiária de uma empresa com sede nos EUA e a ACE Limited é uma empresa cotada na NYSE. Consequentemente, a ACE European Group Limited, Sucursal em Portugal está sujeita a determinadas leis e regulamentações dos EUA (além das restrições da UE, da ONU e de sanções nacionais) que a proibem de proporcionar cobertura ou de pagar indemnizações a determinados cidadãos ou entidades ou de segurar determinados tipos de actividades relacionadas a determinados países, como Irão, Síria, Coreia do Norte, Sudão do Norte e Cuba.



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Les modifications de Nom et Adresse du titulaire du compte sont en cours auprès du  
Crédit Agricole d'île de France.

**CREDIT AGRICOLE  
DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE**

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	18206	00451	65037760964	55
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1820 6004 5165 0377 6096 455			<b>BIC</b> AGRIFRPP882
<b>Domiciliation</b>			<b>Nom et adresse du titulaire</b>	
CAF IDFSUD	(00451)		PAPETERIES DE FRANCE	
<b>Tél:</b> 0146862408			41 RUE DELIZY	
			93500 PANTIN	

FILVERT :

INTERNET :  
[www.ca-paris.fr](http://www.ca-paris.fr) \*

INTERNET MOBILE  
[m.ca-paris.fr](http://m.ca-paris.fr) \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit  
Siège social : 26 quai de la Rapée  
75012 Paris - 775 686 815 RCS PARIS - code APE 6419 Z  
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 008 815 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom